

1. Comptes Forum :

- Un seul compte est autorisé par utilisateur.
- Un utilisateur ne doit pas créer un nouveau compte s'il n'arrive pas à se connecter au forum (dans ce cas, veuillez nous contacter) ou s'il a été banni temporairement ou définitivement.
- Le partage de compte (un compte utilisé par plusieurs utilisateurs) n'est pas autorisé.
- Tout compte qui semble avoir été créé pour usurper intentionnellement l'identité d'un membre de l'association est formellement interdit.

2. Conduite générale sur le forum :

Il n'est pas autorisé d'avoir un nom d'utilisateur ou de poster un message ou un lien pouvant être considéré comme :

- Insultant
- Obscène / injurieux ou leurs abréviations
- Illégal
- Pornographique
- Raciste
- Religieux
- Diffamatoire / attaque personnelle
- Commercial
- Publicité
- Du contenu protégé par les droits d'auteur

Veuillez garder à l'esprit que le forum est un endroit dédié à la communication, aux discussions, aux débats.

- Vous n'êtes pas autorisé à créer un sujet dans le forum sans l'accord de l'administrateur.

3. Messages sur le Forum :

Lorsque vous postez sur le forum, veuillez bien vérifier que vous le faites dans la section appropriée. Avant de répondre à un sujet, veuillez garder en mémoire ceci :

- Ne contournez pas le filtre du forum.
- Ne rouvrez pas un sujet qui a été fermé, contactez plutôt un administrateur.
- Ne donnez jamais d'informations personnelles vous concernant ou concernant quelqu'un d'autre.
- Ne copiez pas de discussions sans la permission de toutes les parties concernées.
- Ne vous faites pas passer pour un bénévole de l'association.

Il est interdit aux membres et adhérents de créer de nouveaux sujets. Les adhérents peuvent demander la création de nouveaux sujets aux responsables de l'association.

4. Violations :

Petites violations des règles

Celles-ci peuvent engendrer un avertissement verbal dans le sujet ou un avertissement tout court. Un certain nombre d'avertissement entraînera un bannissement temporaire ou définitif du forum.

- Spam
- Les mots vulgaires
- Le hors-sujet
- ...

Violations communes

Celles-ci engendreront un avertissement. Un certain nombre d'avertissement entraînera un bannissement temporaire ou définitif du forum.

- Dénonciation
- Perturbation volontaire des forums
- Insultes
- Diffamation
- ...

Violations lourdes

Celles-ci engendreront une sanction temporaire ou définitive du forum

- Usurpation d'identité
- Non-respect de la loi
- Non-respect des conditions générales d'utilisation
- Multi-compte
- Racisme
- Perturbation massive du forum
- Insultes en masse

Merci de bien vouloir informer les membres de l'association Le Coin Du Citoyen si vous êtes victimes d'insulte ou autre sur le site : www.lecoinducitoyen.fr

Nous pourrons ensemble, résoudre ce problème.